

PROCEDURE ADMISSION HMONP 2026-2027

Date limite pour dépôt dossier de candidature HMONP :

A Vaulx-en-Velin

Le 3 juin 2026

Référente administrative :

Mme Amel Essalam
Chargée formation HMONP
amel.essalam@lyon.archi.fr
04 78 79 57 27

8 JUIN AU 7 SEPTEMBRE 2026

CONSTITUTION DU DOSSIER DEPUIS TAIGA ADMISSION

- Se connecter sur admission.archi.fr
- Choisir ENSA-Lyon
- Cliquez sur « Créer un dossier »
- Dans « Session d'admission », choisir « HMONP 2027 »
- Cliquez sur « Accéder à cette session »
- Attention : pensez à noter votre numéro de dossier.
- Tous les formulaires administratifs : doivent être téléchargés, complétés et déposés sur Taïga :
 - Formulaire Acquis professionnel
 - Formulaire acquis personnels et/ou de formation
 - Formulaire de demande de dispense
 - Formulaire de prise en charge de financement
 - Convention tripartite HMONP
 - Protocole

Tous ces documents sont à télécharger depuis le site web de l'ENSAL : <https://www.lyon.archi.fr/admissions> (section HMONP)

PROTOCOLE :

- Compléter, signer et déposer sur la plateforme Taïga Admission
- Ne pas compléter l'article 3 (réservé à l'administration)
- Compléter les articles n°2 et n°4
- Pour les demandes de dispense de la MSP ne pas mettre le nom de l'agence à la partie n°4.

CONVENTION :

- Compléter, signer et déposer sur la plateforme « Taïga Admission ».
- Copie du contrat de travail dans le cadre de la MSP.
- Si vous n'avez pas de contrat MSP, vous pouvez quand même candidater, il faudra remettre votre contrat 1 semaine avant la

TOUT DOSSIER DE CANDIDATURE INCOMPLET SUR TAIGA ADMISSION EST REFUSE.

TOUS LES CHAMPS SONT OBLIGATOIRES – AUCUN DOSSIER PAPIER.

3 rue Maurice Audin - BP 170
69512 Vaulx-en-Velin cedex

+33 (0)4 78 79 50 50
ensal@lyon.archi.fr

www.lyon.archi.fr

